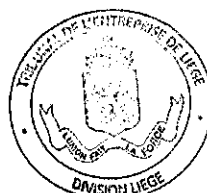


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23115217



Greffe

N° d'entreprise : **0403 930 566**

Nom

(en entier) : **ENTREPRISES DE PEINTURES WALHIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Source de la Lèche 43 à 4053 EMBOURG**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT - POUVOIRS

L'Assemblée générale du 29 juin 2023 décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur et administrateur délégué de Monsieur Eric WALHIN.

Le mandat est à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur et administrateur délégué de Madame Joëlle PIERSON.

Le mandat est à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Les mandats prennent effet au 25/05/2023 pour une durée de 6 ans, ceux-ci expireront lors de l'AGO de 2029.

L'Assemblée générale du 29 juin 2023 désigne comme mandataire spécial la SRL VJP Experts Comptables, représentée par l'un de ses administrateurs, ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, aux formalités relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'organe d'administration charge la SRL VJP Experts Comptables d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VJP Experts Comptables ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Monsieur Eric WALHIN
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).